

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 DAC 141 Convention d'occupation du domaine public avec l'association Théâtre musical de Paris (1er).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment en son article L. 2122-1-3-2° ;

Considérant le contrôle étroit exercé par la Ville de Paris sur les activités de l'association et l'intérêt local à maintenir ses activités sur la dépendance du domaine public occupée qui justifie que le titre d'occupation soit délivré de gré à gré ;

Vu le projet de délibération, en date du 19 mars 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention relative à l'occupation du domaine public avec l'association Théâtre musical de Paris (1er) ;

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement, en date du 18 mars 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Théâtre musical de Paris (1er), une convention d'occupation du domaine public relative à l'occupation du Théâtre du Châtelet, dont le texte est joint à la présente délibération, pour une durée de 36 mois. Les surfaces totales mises à disposition sont de 14 250 m² pour une valeur locative, en activité de bureaux, estimée à 7 370 300 euros par an.

Article 2: La redevance versée à la Ville de Paris par l'association Théâtre musical de Paris en contrepartie de l'occupation est fixée à un montant de 1.200 euros et sera perçue à terme échu une fois par an. L'aide en nature qui en résulte est de 7 369 100 euros.

Article 3 : Les recettes correspondantes seront constatées au budget de fonctionnement 2019 et suivants de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO